

# Module FFA BF-MA-GR: accompagner les processus de groupe dans des sessions de formation

## Brevet fédéral de formateur/formatrice d'adultes Module d'approfondissement

### À qui s'adresse la formation?

Ce module s'adresse à toute personne active en tant que formateur/formatrice d'adultes, à temps plein ou occasionnellement et qui désire développer ses compétences dans l'accompagnement des processus en formation.



### Compétences visées

À la fin du module, le/la participant(e) sera capable de reconnaître les processus de groupe dans les sessions de formation avec des adultes, d'intervenir en fonction de la situation et de promouvoir activement la capacité d'apprentissage et de travail.

### Concept

Ce module permet de vivre une expérience de groupe de sa création à sa finalité en vivant les processus de groupe par sa construction et son développement. Cette expérience donne une assise aux fondements théoriques. Cette conception amène un approfondissement des thématiques du module didactique d'accompagnement (MDA). Vos expériences d'accompagnement des groupes en formation contribuent également à compléter l'intégration des acquis et compétences. Ce module sous format résidentiel est l'occasion de vivre et expérimenter le groupe autant dans ses aspects pratiques que théoriques. Cette approche à la fois pratique et théorique se veut pour faciliter le transfert dans votre quotidien de formateur/formatrice.

La charge de travail totale est estimée à 81 heures d'investissement personnel sous forme de 3 journées de cours en résidentiel et d'une journée en présentiel. Ce travail en contact est réparti sur 26 heures en 4 journées de formation.

Les travaux individuels et collectifs sont à réaliser avant la formation ainsi qu'entre les journées synchrones. Le travail hors classe (55 heures dont 30 heures guidées) se compose de tâches individuelles et collectives qui soutiennent l'expérimentation des phénomènes de groupes.

Le descriptif détaillé, y compris la liste des compétences développées et attestées dans le module, sont disponibles sur le [site de la FSEA](#).



## Contenu

- Processus et dynamique de groupe, apprentissage social
- Concepts et conflits de rôles, rôles de conduite
- Réflexion sur son propre comportement en matière de communication au sein du groupe
- Etablir des relations et développer la confiance
- Gestion de la classe avec culture de la négociation et du retour d'information
- Poursuite du développement des groupes
- Liens entre l'approche didactique et les processus de groupes
- Conflits, troubles et résistances
- Hypothèses, options d'action et stratégies d'intervention dans les situations de groupes
- Promouvoir la discussion, la divergence et la contradiction, gérer l'ambivalence
- Réflexion sur sa propre attitude, ses points forts et ses faiblesses en tant que responsable de groupe



## Prérequis, conditions d'obtention et évaluation des acquis

### Prérequis :

Vous avez de l'expérience préalable pratique dans la formation d'adultes (favorise la réussite du module). Il est recommandé d'être en possession du certificat FSEA (niveau I).

### Conditions d'obtention du module :

- Participation active à la formation durant les heures en contact prescrites (taux de présence : au moins 80%) et participation aux activités asynchrones à distance.
- Obtenir l'appréciation « Acquis » dans le justificatif de compétences délivré par le/la formateur/formatrice du module.
- Réflexion régulière sur son propre processus d'apprentissage à l'aide d'un portfolio. La réflexion doit être effectuée par écrit et sera attestée par le/la responsable de module. La réflexion ne fait pas l'objet d'évaluation qualifiante, mais doit être fournie.

### Evaluation des acquis :

Le justificatif de compétences pour ce module est constitué d'un rapport effectué à partir d'une situation vécue en tant que formateur/formatrice, avec au minimum 4 participants, qui décrit le contexte, la situation difficile, le groupe en formation, les enjeux et les stratégies pour aider la situation à évoluer.



## Reconnaissance

Vous recevez une attestation de suivi de cours CPI Formations à la fin de cette formation, pour autant que votre taux de présence atteigne 80%.

Dès que vous aurez obtenu la mention « Acquis » pour la validation des compétences pour ce module et rempli les conditions d'obtention de celui-ci, le certificat modulaire FFA BF-MA-GR vous sera délivré.

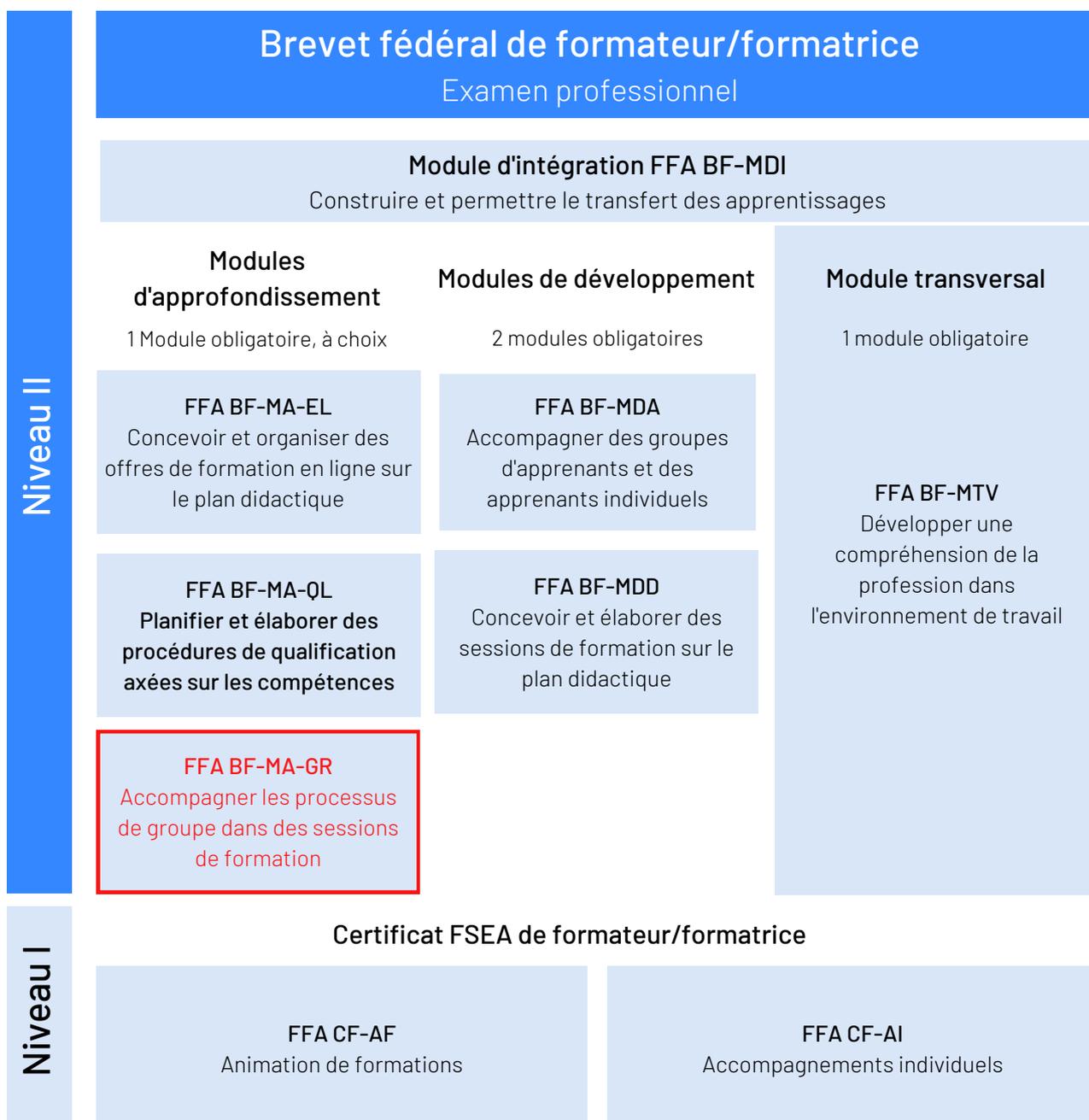
Ce certificat a une validité de 10 ans pour l'admission à l'examen professionnel.

### Vue générale du parcours menant au BFFA

Les personnes détentrices du brevet fédéral de formateur/formatrice d'adultes « sont capables de concevoir, de planifier, d'organiser, de communiquer et de réaliser des projets et des actions de formation d'adultes dans leur domaine d'intervention, et elles sont à même de développer des instruments d'évaluation pour ces projets et actions.

Elles sont capables d'identifier et d'analyser des processus de groupes en formation, d'intervenir de manière adéquate et d'accompagner chaque apprenant dans son processus d'apprentissage » (art. 2.1 du Règlement concernant le contrôle des évaluations modulaires menant au brevet fédéral de formateur/formatrice du 3 septembre 1999).

Pour passer l'examen du brevet fédéral de formateur/formatrice, les candidats doivent avoir obtenu les certificats des modules ci-dessous :



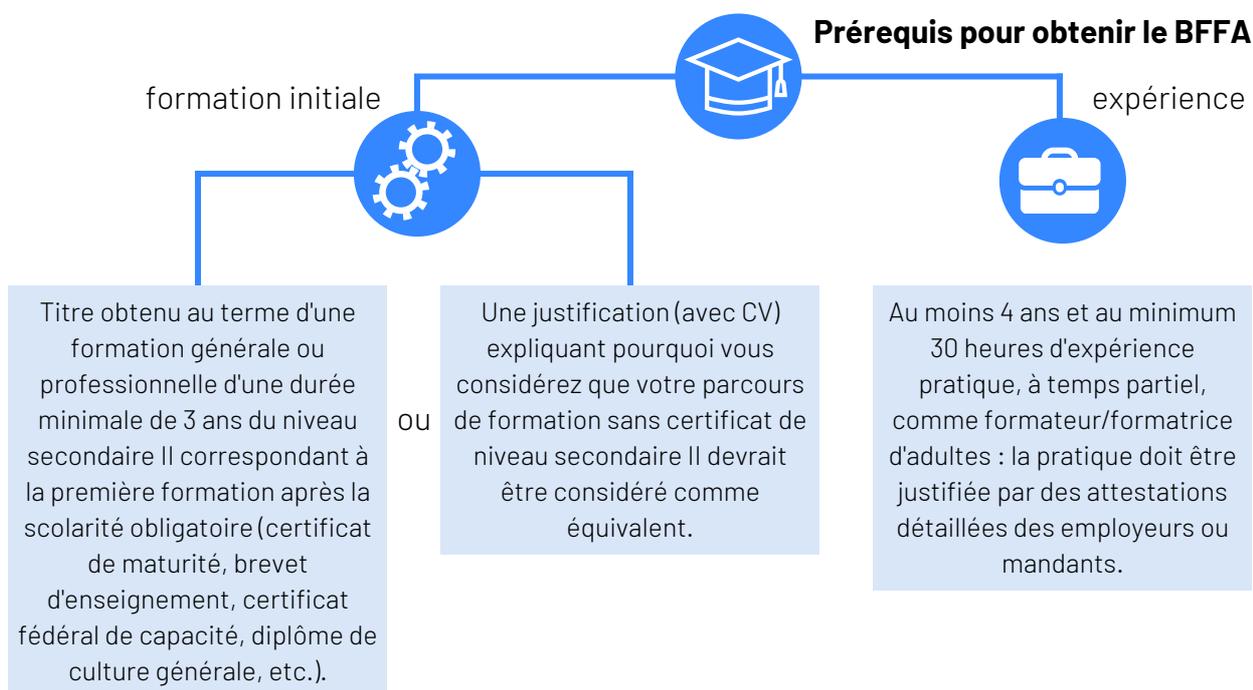
En principe, chaque candidat(e) peut choisir l'ordre dans lequel il/elle va suivre les modules. Cependant, telle que cette formation a été conçue par l'association professionnelle, nous conseillons de commencer par l'un des deux certificats FSEA de formateur/formatrice, modules de base considérés comme premier niveau de qualification. Sa validité n'est pas limitée dans le temps.

Les certificats des modules de développement, le certificat du module transversal et le certificat du module d'intégration ont une validité de 5 ans. Les certificats des modules d'approfondissement ont une validité de 10 ans.

De plus amples informations peuvent être trouvées sur [le site de la Fédération suisse pour la formation continue FSEA](#).

## Conditions d'obtention du brevet fédéral de formateur/formatrice

Pour obtenir le brevet fédéral, les prérequis sont les suivants :



## 2 voies pour l'obtention du brevet fédéral

### 1. Suivre les 6 modules, réussir les évaluations et passer avec succès l'examen professionnel

Dès l'obtention des 6 certificats modulaires requis, les participants remplissant toutes les conditions peuvent s'inscrire à l'examen professionnel auprès du Secrétariat de la FSEA.

### 2. Demander une reconnaissance et une validation des acquis

« La validation des acquis est la procédure par laquelle une institution, une école, une autorité reconnaît que des compétences, résultant d'une formation formelle ou non formelle, ou de l'expérience, ont la même valeur que celle d'un titre donné. Les procédures de validation des acquis favorisent le principe de l'apprentissage tout au long de la vie et encouragent la qualification professionnelle » (Validation des acquis – Guide national, mai 2007).

La procédure en reconnaissance et de validation des acquis est une démarche individuelle. L'ensemble de la procédure et les coûts sont disponibles sur le site de la FSEA.

Le secrétariat de l'association faîtière se tient à votre disposition pour vous renseigner :

Fédération suisse pour la formation continue FSEA

Rue de Genève 88b, 1004 Lausanne

Tél. : 022 994 20 10 / E-mail : fsea@alice.ch

[Site internet](#)

## Financement de la formation

La politique fédérale de subventionnement de la formation professionnelle supérieure permet aux personnes domiciliées en Suisse, ayant suivi des cours préparatoires et qui passent un examen fédéral, de pouvoir demander des subventions fédérales pour les cours préparatoires suivis. Cette subvention est indépendante de la réussite à l'examen.

[Plus d'informations](#)